



LABEL "AMI DES AÎNÉS"®

DOSSIER DE PRÉSENTATION



Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
Mairie de Dijon - CS 73310 - 21033 Dijon Cedex

Tél. 03 45 18 23 20 / contact@rfvaa.com

www.villesamiesdesaines-rf.fr





ÉDITO

Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA) est né en 2012 sous l'impulsion de 6 villes fondatrices. Il compte aujourd'hui plus de 175 adhérents. C'est désormais plus du quart de la population française qui vit dans un territoire ami des aînés.

Association indépendante d'intérêt général, affiliée au Réseau mondial des villes et communautés amies des aînés de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le RFVAA est la seule structure bénéficiant officiellement de cette affiliation en France.

Centre d'expertises et de ressources sur l'accompagnement des territoires aux enjeux du vieillissement, l'objectif du RFVAA est de favoriser l'intégration des enjeux de la transition démographique au sein des politiques publiques à travers la promotion et le développement de la démarche Villes Amies des Aînés au niveau francophone.

En effet, Villes Amies des Aînés est une démarche d'adaptation des politiques publiques locales au vieillissement de la population, initiée par l'OMS à travers le Protocole de Vancouver. Elle s'appuie sur une méthodologie de projet qui repose sur des valeurs fortes de lutte contre l'âgisme, de sentiment d'appartenance des habitants à leur territoire de vie, de consultation des aînés et de transversalité des politiques publiques.

À la suite de la validation par son Assemblée Générale de mars 2019 et en cohérence avec les derniers rapports émis au niveau national (stratégie de prévention lancée par le gouvernement, rapport Libault, Filière silver économie, etc.), le RFVAA a débuté en 2019 la conception du LABEL "AMI DES AÎNÉS"® pour la France.

Le label naît aujourd'hui presque dix ans après la création du Réseau, à la suite d'une augmentation significative du nombre de territoires engagés en France, de la structuration d'une équipe de professionnels, de l'élaboration d'un solide programme de formation à destination des élus et des professionnels, ainsi que de la publication d'outils méthodologiques (dont le Guide français des villes amies des aînés publié à La Documentation Française, ou encore la collection « Les Essentiels amis des aînés »).

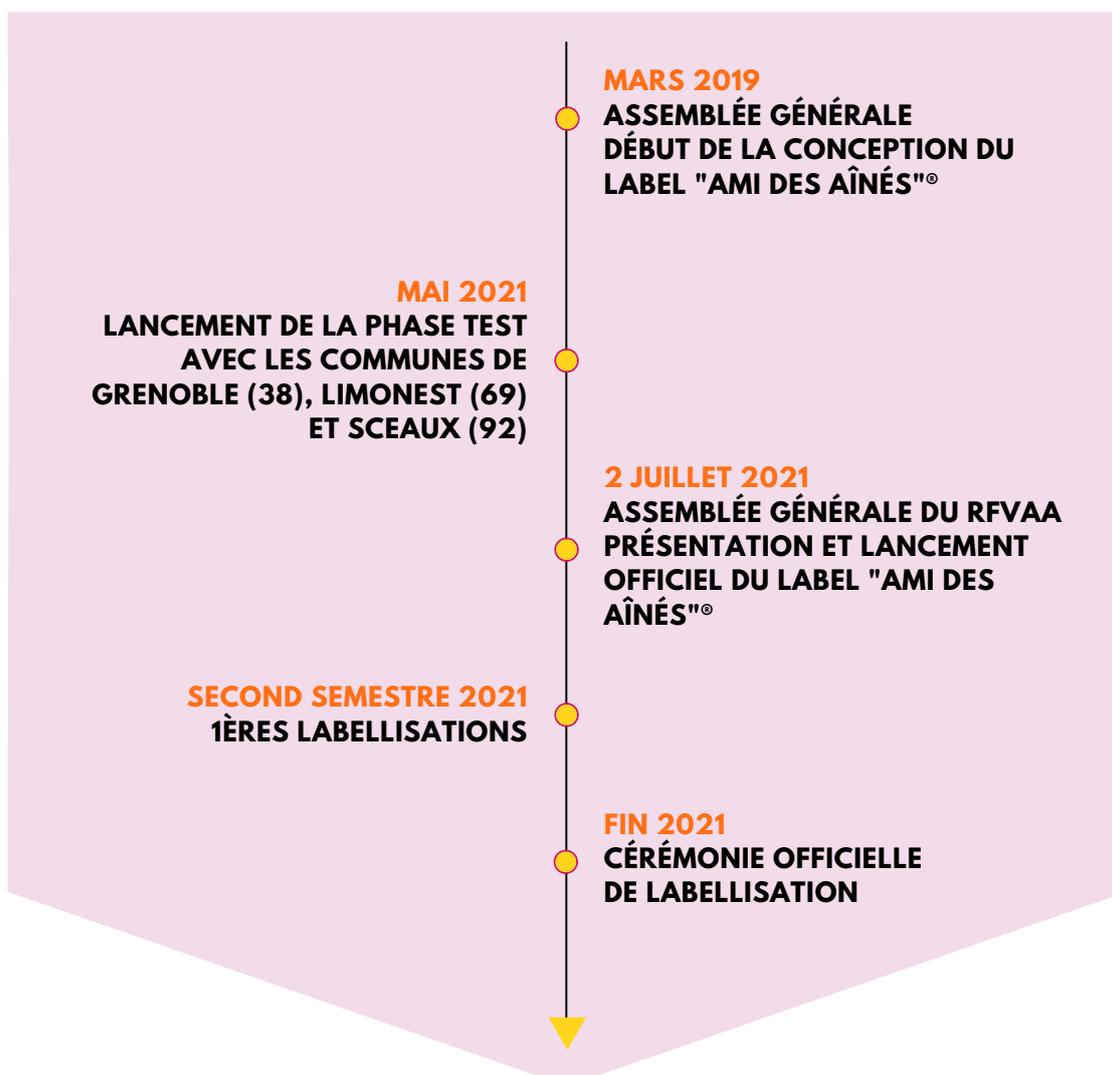


LA NAISSANCE DU LABEL "AMI DES AÎNÉS"®

Afin d'encourager une meilleure prise en compte du vieillissement dans les territoires et de donner une meilleure visibilité à l'engagement des Villes Amies des Aînés, le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés® lance en 2021 le LABEL "AMI DES AÎNÉS"® pour la France, conçu avec le soutien méthodologique d'Apave Certification.



Ce référentiel s'appuie sur le programme initié par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), sur les retours d'expérience et l'évaluation des territoires déjà engagés et les préoccupations principales exprimées par les retraités français lors d'une large consultation.





HISTORIQUE ET RAISONS D'ÊTRE DU LABEL "AMI DES AÎNÉS"®

Le LABEL "AMI DES AÎNÉS"® constitue un outil complémentaire au service des collectivités engagées dans le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés. Créé à partir de l'expérience des territoires impliqués et d'une large consultation des aînés en France, ce label vise à valoriser les dynamiques territoriales et à accompagner pas-à-pas les acteurs locaux dans la mise en œuvre d'une dynamique d'amélioration continue des politiques locales.

Le RFVAA a décidé de créer cette démarche de labellisation pour permettre aux collectivités de bénéficier d'une plus grande visibilité des étapes à mettre en œuvre pour être "AMI DES AÎNÉS"® et d'accompagner la transformation des engagements émis dans les territoires en actes concrets dans l'élaboration de leurs politiques publiques. L'instauration de cette labellisation garantira également un mode d'évaluation plus générique des démarches VADA actuellement mises en œuvre par les territoires français, favorisant dans le même temps une dynamique inscrite dans le long terme et la lisibilité des démarches locales.

DÈS 2019, DES PARTENAIRES MAJEURS SE SONT ENGAGÉS AUX CÔTÉS DU RFVAA POUR PERMETTRE LE DÉVELOPPEMENT DU LABEL "AMI DES AÎNÉS"® ET LUI DONNER UNE LÉGITIMITÉ AU CŒUR DE LA STRATÉGIE NATIONALE :



En complément de ces partenaires majeurs, le RFVAA a pu compter sur la contribution de deux partenaires opérationnels lors de l'élaboration du référentiel, pilotée par le RFVAA :

- **Apave Certification**, filiale du groupe Apave dédiée à la certification, a apporté son expertise et son appui méthodologique pour la construction du référentiel et du processus de labellisation ;
- **Change for Saas Solutions**, qui a travers l'édition du logiciel **AnCodea**, a permis de décliner le référentiel de labellisation sur un support numérique permettant un gain de temps important pour les collectivités et pour les auditeurs. Plus qu'un fournisseur de service, il s'agit d'une réelle relation de partenariat à travers la mise en place d'un outil quasiment « sur mesure » pour faire vivre le label concrètement.





LES OBJECTIFS DU LABEL "AMI DES AÎNÉS"®

Le LABEL "AMI DES AÎNÉS"® s'adapte à tout type de collectivités (commune, EPCI, département, région...) afin de valoriser et de favoriser l'émergence de politiques publiques innovantes et exigeantes, construites avec et pour les aînés.

En termes d'impact, l'objectif principal du label est d'améliorer l'environnement bâti et social des aînés pour une plus grande qualité de vie dans l'avancée en âge, et ce au travers d'un fort soutien au vieillissement actif et en bonne santé dans les territoires.

Garantir la qualité et la pertinence des démarches Villes amies des aînés déployées dans les territoires

Donner envie aux collectivités territoriales (communes, EPCI, départements, etc.) d'initier une dynamique locale visant à favoriser la qualité de vie dans l'avancée en âge

Proposer des outils d'ingénierie sociale visant à développer la réalisation de diagnostics, de démarches participatives, de mise en œuvre et d'évaluation de plans d'actions transversaux

Valoriser et diffuser les bonnes initiatives en faveur des générations âgées

Développer la qualité des politiques de l'âge dans les territoires

Améliorer l'environnement bâti et social des retraités français pour une plus grande qualité de vie
Soutenir le vieillissement actif et en bonne santé



LES ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION DU LABEL "AMI DES AÎNÉS"®

Le principal enjeu pour la construction du LABEL "AMI DES AÎNÉS"® tenait dans la nécessité de s'inscrire au plus proche des préoccupations des aînés français et des réalités vécues par les acteurs locaux dans les collectivités territoriales.

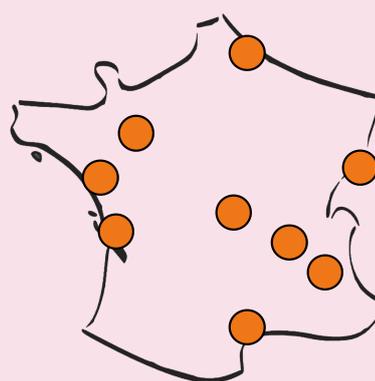
Ainsi, le RFVAA a choisi d'engager une méthodologie rigoureuse pour la construction du référentiel. Celle-ci s'articule sur deux axes majeurs :

1. L'ÉVALUATION DE LA DÉMARCHE VILLES AMIES DES AÎNÉS DANS LES TERRITOIRES ENGAGÉS VIA DIFFÉRENTS MODES D'INVESTIGATION

- **Élaboration d'un questionnaire** transmis à l'ensemble des adhérents du RFVAA, aux gérontopôles et chercheurs français ; Traitement et exploitation des questionnaires retournés
- **Réalisation d'entretiens semi-directifs individuels** avec des élus, des professionnels, des habitants et des chercheurs pour obtenir des éléments qualitatifs sur les dynamiques locales et pour mieux appréhender les principaux leviers et ressources des territoires dans le cadre du déploiement de VADA
- **Analyse secondaire des documents transmis par les adhérents** (portraits de territoires, comptes-rendus de démarches participatives, plans d'action, évaluation...) en vue d'établir un référentiel
- **Synthèse du travail de recherche** mené dans le cadre du RFVAA (2015-2019 / doctorat CIFRE) pour évaluer les démarches VADA déployées dans les premières communes françaises
- **Analyse des 500 « fiches partage d'expériences »** portant sur les huit thèmes de la démarche et illustrant le périmètre des actions pouvant être mises en œuvre dans le cadre du programme VADA
- **Analyse des contrats de territoires formalisés** dans le cadre de la démarche ECLAT initiée par l'Assurance retraite

2. LA CONSULTATION DES FRANÇAIS ÂGÉS

Afin d'appliquer les valeurs de la démarche VADA (dont la contribution des aînés est un pilier fondamental et incontournable) au processus d'élaboration du label, le RFVAA a souhaité prendre appui sur la parole des aînés pour construire le référentiel. C'est dans ce cadre que l'association a souhaité initier **une large concertation des retraités français aux quatre coins de France**, dans l'idée de faire émerger les idées, les envies, les préoccupations des seniors et donc de construire des Villes amies des aînés qui permettront à chacun de trouver sa place et de s'épanouir avec son âge dans le territoire.



- Belfort (90)
- Caudry (59)
- Ecully (69)
- Grenoble (38)
- Meaulne (03)
- Montpellier (34)
- Nantes (44)
- Pantin (93)
- Royan (17)

9 ATELIERS ENTRE DÉCEMBRE 2019 ET MARS 2020
228 RETRAITÉS CONSULTÉS
 27% D'HOMMES & 73 % DE FEMMES, ÂGÉS DE 51 À 97 ANS
 (MOYENNE D'ÂGE DE 72 ANS)

Ce **tour de France inédit a permis** aux aînés français, dans leur hétérogénéité et leur diversité, de faire entendre leur voix en réfléchissant collectivement à ce que devrait être **la "ville amie des aînés" idéale** : quel parcours résidentiel ? Quelles opportunités de participation à la vie de la cité ? Quels leviers pour un meilleur accès à la culture ?



L'ÉLABORATION DES CONTENUS DU LABEL "AMI DES AÎNÉS"®

Trois comités de suivi réunissant des experts et partenaires majeurs ont été créés afin de favoriser les échanges autour du processus d'élaboration du référentiel et du circuit de labellisation.

COMITÉ TECHNIQUE

Élaboration technique du label, réalisation du référentiel, test du cahier des charges, gestion du calendrier...

- RFVAA (Pierre-Olivier Lefebvre, Délégué Général)
- RFVAA (Angélique Giacomini, Déléguée générale adjointe)
- Apave (Benjamin Germande, Responsable des labellisations Apave)

COMITÉ PARTENARIAL ET FINANCIER

Lisibilité et phasage du label, réflexion autour de la diffusion et de la communication (visibilité des partenaires...)

- *Les membres du comité technique et :*
 - DGCS (Emmanuelle Clément, Chargée de mission)
- CNSA (Éléonore De La Varde, Cheffe de projet lutte contre l'isolement et citoyenneté)
 - CDC (Loïc Rolland, Directeur de projet Mission Vieillesse)
- CNAV (Benjamin Leroux, Responsable animation et développement des territoires)

COMITÉ DE SUIVI D'ÉLABORATION DU LABEL

Informations concernant les avancées du label, relais de communication, impulsion d'une dynamique...

- *Les membres du comité partenarial et financier et :*
 - Trésorière adjointe du RFVAA (Florence Durantet, Adjointe au Maire de Limonest)
 - Trésorier du RFVAA (Thomas Dubebout, Adjoint au Maire de Saint-Quentin)
 - CFDT Retraités (Bernard Rudeau, Secrétaire National)
 - OLD'UP (Marie-Françoise Fuchs, Présidente d'honneur)
 - Université Grenoble Alpes (Catherine Gucher, Maîtresse de conférences en Sociologie)
 - IUT2 Grenoble (Thibault Moulart, Maître de conférence en Sociologie)
 - Université de Lorraine (Jean-Philippe Viriot Durandal, Professeur des Universités en Sociologie)
 - Ancienne secrétaire du RFVAA (Françoise Rivoire, ancienne Adjointe au Maire de Lyon)
 - Ancienne trésorière du RFVAA (Véra Briand, Ancienne Adjointe au Maire de Rennes)



LES ENGAGEMENTS ET SOUS-ENGAGEMENTS DU LABEL "AMI DES AÎNÉS"®

MA VILLE/COLLECTIVITÉ S'ENGAGE **POUR RÉPONDRE AU DÉFI** **DÉMOGRAPHIQUE DU XXIÈ SIÈCLE**

ENGAGEMENT NUMÉRO 1

SOUS-
ENGAGEMENT

1.1

Nous transformons les représentations sociales pour lutter contre l'âgisme

SOUS-
ENGAGEMENT

1.2

Nous comprenons et prenons en compte les spécificités liées à l'avancée en âge

SOUS-
ENGAGEMENT

1.3

Nous favorisons le sentiment d'appartenance de tous les habitants à leur territoire de vie en adoptant un regard positif sur l'âge

SOUS-
ENGAGEMENT

1.4

Nous garantissons l'intégration transversale des enjeux du vieillissement dans l'ensemble des politiques publiques

SOUS-
ENGAGEMENT

1.5

Nous soutenons l'innovation sociale et nous nous appuyons sur le vieillissement comme levier de développement territorial

SOUS-
ENGAGEMENT

1.6

Nous prenons en compte la transition écologique dans nos politiques de l'âge



LES ENGAGEMENTS ET SOUS-ENGAGEMENTS DU LABEL "AMI DES AÎNÉS"®

MA VILLE/COLLECTIVITÉ S'ENGAGE À CONSULTER ET IMPLIQUER LES HABITANTS DANS LA CONSTRUCTION D'UNE POLITIQUE DE L'ÂGE

ENGAGEMENT NUMÉRO 2

SOUS-
ENGAGEMENT

2.1

**Nous réalisons le diagnostic
participatif de notre territoire
autour des huit thèmes**

SOUS-
ENGAGEMENT

2.2

**Nous maintenons une dynamique
de consultation des aînés**

SOUS-
ENGAGEMENT

2.3

**Nous impliquons les différentes
générations dans une réflexion
sur la longévité**

SOUS-
ENGAGEMENT

2.4

**Nous assurons la
représentativité des aînés
consultés**

SOUS-
ENGAGEMENT

2.5

**Nous affirmons la citoyenneté
et l'expertise d'usage des aînés
à travers nos politiques
publiques**

SOUS-
ENGAGEMENT

2.6

**Nous nous appuyons sur les
éléments issus de la consultation
des aînés pour construire et mettre
en œuvre le plan d'action**



LES ENGAGEMENTS ET SOUS-ENGAGEMENTS DU LABEL "AMI DES AÎNÉS"®

MA VILLE/COLLECTIVITÉ S'ENGAGE DANS UNE GOUVERNANCE MULTIPARTENARIALE

ENGAGEMENT NUMÉRO 3

SOUS-
ENGAGEMENT
3.1

Nous structurons et animons une gouvernance partenariale et participative

Nous nous formons et nous impliquons dans la démarche VADA

SOUS-
ENGAGEMENT
3.2

SOUS-
ENGAGEMENT
3.3

Nous identifions, communiquons et agissons avec les acteurs du territoire

Nous inscrivons la dynamique VADA dans une vision à long terme

SOUS-
ENGAGEMENT
3.4



LES ENGAGEMENTS ET SOUS-ENGAGEMENTS DU LABEL "AMI DES AÎNÉS"®

MA VILLE/COLLECTIVITÉ S'ENGAGE À ÉLABORER UN ÉTAT DES LIEUX TRANSVERSAL SUR L'USAGE DU TERRITOIRE PAR LES AÎNÉS

ENGAGEMENT NUMÉRO 4

SOUS-
ENGAGEMENT

4.1

Nous développons une culture et une vision communes des enjeux du vieillissement de notre territoire

SOUS-
ENGAGEMENT

4.2

Nous réalisons l'état des lieux statistique de notre territoire

SOUS-
ENGAGEMENT

4.3

Nous réalisons l'état des lieux thématique et partenarial de notre territoire

SOUS-
ENGAGEMENT

4.4

Nous proposons des préconisations afin de construire le plan d'action en respectant les principes fondamentaux de la démarche VADA



LES ENGAGEMENTS ET SOUS-ENGAGEMENTS DU LABEL "AMI DES AÎNÉS"®

MA VILLE/COLLECTIVITÉ S'ENGAGE À RÉALISER UN PLAN D'ACTION POUR SOUTENIR LE VIEILLISSEMENT ACTIF ET EN BONNE SANTÉ

ENGAGEMENT NUMÉRO 5

SOUS-
ENGAGEMENT

5.1

Nous priorisons des thématiques et définissons des actions agissant sur l'environnement bâti et social

SOUS-
ENGAGEMENT

5.2

Nous prenons en compte la temporalité dans l'élaboration du plan d'action

SOUS-
ENGAGEMENT

5.3

Nous mettons en place le suivi et l'évaluation du plan d'action

SOUS-
ENGAGEMENT

5.4

Nous accompagnons chaque transition en veillant à la bonne appropriation de la démarche VADA lors d'un changement de référent

SOUS-
ENGAGEMENT

5.5

Nous partageons nos bonnes pratiques et nous donnons de la lisibilité aux actions que nous menons

SOUS-
ENGAGEMENT

5.6

Nous sommes acteurs du déploiement d'une dynamique territoriale (collectivités supra-communales)



LES DIFFÉRENTS TYPES DE CRITÈRES DU LABEL "AMI DES AÎNÉS"®

Les cinq engagements et vingt-trois sous-engagements se traduisent eux-mêmes en 109 à 116 indicateurs concrets permettant de vérifier la qualité de l'investissement du candidat.

Afin de prendre en compte les spécificités des territoires, le référentiel de labellisation a été adapté en 5 catégories

Communes de moins de 5 000 habitants	Communes entre 5 000 et 20 000 habitants	Communes entre 20 000 et 100 000 habitants	Communes de plus de 100 000 habitants	EPCI & Départements & Régions
109 critères	111 critères	112 critères	112 critères	116 critères

LES CRITÈRES "RECOMMANDÉS" POUR LESQUELS UN ZÉRO EST ÉLIMINATOIRE :

Ces indicateurs, dont l'importance a émergé dès la construction du Protocole de Vancouver par l'Organisation Mondiale de la Santé ou qui sont des marqueurs incontournables de l'appartenance au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, sont obligatoires pour obtenir le label

EXEMPLES D'INDICATEURS

Recommandés pour lesquels un zéro est éliminatoire

- Organisation de réunions participatives avec les aînés afin de faire émerger les spécificités du territoire → **Avez-vous réalisé un diagnostic participatif à travers l'organisation de réunions à destination des aînés vivant dans votre territoire ?**
- Rédaction du plan d'action pluriannuel → **Avez-vous rédigé un plan d'action ?**

LES CRITÈRES "RECOMMANDÉS"

Ces indicateurs sont des éléments phares du programme VADA. Leur mise en place est fortement recommandée pour mieux adapter les politiques publiques locales au vieillissement et permettent donc d'évoluer fortement dans les niveaux de labellisation

EXEMPLES D'INDICATEURS

Recommandés

- Sensibilisation de l'ensemble des services à la démarche VADA → **Est-ce qu'un temps spécifique de sensibilisation aux enjeux du vieillissement a été proposé à des représentants de tous les services de la collectivité ?**
- Valorisation des aînés en tant que ressources actives pour le territoire → **Votre collectivité veille-t-elle à mettre en valeur les aînés en tant que bénévoles, grands-parents, citoyens, porteurs de connaissances ?**

LES CRITÈRES "SUGGÉRÉS"

Ces indicateurs sont les caractéristiques des valeurs fondamentales du programme VADA. Leur mise en œuvre dans le territoire, permettant d'illustrer l'exigence et l'engagement des acteurs locaux, permettra d'obtenir les niveaux de labellisation les plus élevés.

EXEMPLES D'INDICATEURS

Suggérés

- Création d'une campagne de promotion de la place des aînés dans la société → **Avez-vous déjà créé une campagne (photos, affichage, exposition ou autres) de lutte contre l'âgisme, de promotion de la place des aînés dans la société ou encore de mise en valeur des retraités dans votre collectivité ?**



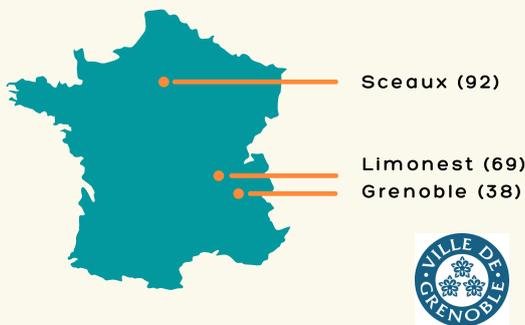
LES CRITÈRES INDISPENSABLES À L'OBTENTION DU LABEL "AMI DES AÎNÉS"®

Pour être labellisé "AMI DES AÎNÉS"®, quel que soit le niveau, un territoire devra impérativement :

- **IMPLIQUER LES AÎNÉS...**
 - en organisant un diagnostic participatif
 - en intégrant les préconisations issues du diagnostic participatif dans le plan d'action
 - en impliquant les aînés dans la mise en œuvre des actions du plan
 - en intégrant des aînés au comité de pilotage
- **ORGANISER LA GOUVERNANCE DE LA DÉMARCHE...**
 - à travers la création d'un comité de pilotage
 - en identifiant les acteurs du territoire pouvant être impliqués dans les huit thématiques de la démarche
- **RÉALISER UN ÉTAT DES LIEUX DU TERRITOIRE INTÉGRANT...**
 - un chapitre statistique et démographique
 - un chapitre pour chacun des huit thèmes de la démarche VADA
- **RÉDIGER UN PLAN D'ACTION PLURIANNUEL**
- **PRÉSENTER EN ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE, À CHAQUE MANDAT, L'AVANCEMENT DE LA DÉMARCHE VADA**

UN RÉFÉRENTIEL TESTÉ ET APPROUVÉ

Une première version du référentiel du LABEL "AMI DES AÎNÉS"® pour la France a été expérimentée sur les mois de mai et juin 2021 avec le soutien d'Apave Certification dans trois Villes Amies des Aînés engagées depuis plusieurs années au sein du RFVAA



DEUX OBJECTIFS MAJEURS POUR LA PHASE D'EXPÉRIMENTATION :

- Ajuster le référentiel
- Quantifier les temps d'accompagnement et d'audit nécessaires

10 MAI 2021
LANCEMENT DE LA PHASE DE TEST ET PRÉSENTATION DU RÉFÉRENTIEL AUX TROIS COMMUNES

9 JUIN 2021
DATE LIMITE POUR LE REMPLISSAGE D'ANCODEA PAR LES VILLES-TESTS

MI-JUIN 2021
AUDITS

FIN JUIN 2021
AJUSTEMENT DU RÉFÉRENTIEL ET DERNIÈRES MISES À JOUR

2 JUILLET 2021
LANCEMENT OFFICIEL DU LABEL AMI DES AÎNÉS À L'OCCASION DE L'AG DU RFVAA À SAINT-ETIENNE



LE PROCESSUS D'OBTENTION DU LABEL "AMI DES AÎNÉS"®

POUR POUVOIR PRÉTENDRE AU LABEL, UNE COLLECTIVITÉ DOIT :

- Être adhérente au RFVAA (avoir délibéré en ce sens, avoir désigné un/des représentant.s au sein du RFVAA, avoir signé la charte des engagements au RFVAA et avoir réglé la cotisation annuelle) ;
- Être inscrite dans le processus de labellisation ;
- Avoir déposé l'ensemble des éléments de preuve en sa possession sur Ancodea

INSCRIPTION DANS LA DÉMARCHE DE LABELLISATION :

Le candidat remplit le formulaire de demande. Une fois validé par le RFVAA, il officialise son inscription et communique grâce au logo « En route vers le LABEL AMI DES AINES »

PRÉPARATION :

Le candidat prépare son projet de labellisation et répond aux critères sur le logiciel Ancodéa. Il compile les éléments de preuves et les dépose via le logiciel. Le candidat sollicite l'audit initial quand il se sent prêt

AUDIT INITIAL DE LABELLISATION :

Un plan d'audit est transmis au candidat. Lors de l'audit, le candidat et l'auditeur passent en revue l'ensemble des critères et échangent autour des éléments déposés sur Ancodéa

AUDIT DE SUIVI :

Trois ans après l'audit initial, un audit de suivi est réalisé pour valoriser et assurer le maintien de la dynamique mise en place à travers la vérification de certains critères. Le label peut être maintenu ou suspendu suite à cet audit de suivi

AUDIT DE RENOUVELLEMENT :

Six ans après l'audit initial, un audit de renouvellement est réalisé. A cette occasion, tous des critères sont passés en revue par l'auditeur. S'en suivra un renouvellement du label ou un retrait si les conditions ne sont pas respectées. Le niveau de labellisation pourra être modifié à cette occasion

PHASE D'APPROPRIATION ET DE SENSIBILISATION

Une action de sensibilisation permettra au candidat de se former au référentiel et au logiciel

PHASE D'ORGANISATION

Le candidat récupère l'intégralité des éléments de preuves et prépare l'audit

PHASE DE RESTITUTION ET DE PLAN D'ACTION

Un rapport justifiera le nombre de points obtenus, le niveau de performance et proposera des pistes d'amélioration

Sur la base du rapport d'audit rédigé par l'auditeur, le comité de labellisation se réunit et se prononce en faveur d'un certain niveau de labellisation.
Le label est ensuite remis par le RFVAA.
Au moins une cérémonie de labellisation aura lieu chaque année.

Le label est obtenu pour une durée de 6 ans. A cette échéance, un audit de renouvellement doit obligatoirement être réalisé (ce dernier peut-être réalisé plus tôt, à la demande d'une collectivité qui souhaiterait réévaluer son niveau de labellisation).

En complément, un audit de suivi a lieu à mi-parcours pour assurer le maintien de la dynamique.



LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DU LABEL "AMI DES AÎNÉS"®

Le label "Ami des Aînés"® se décline en quatre niveaux de progression pour permettre aux candidats d'évoluer et de maintenir une dynamique locale autour de la labellisation.

Ces niveaux de labellisation portent sur la méthodologie d'amélioration des politiques locales qui est au cœur du programme Villes Amies des Aînés.



Ces niveaux de labellisation seront assortis, dans un second temps, de mentions spéciales thématiques facultatives, destinées aux collectivités qui en feront la demande :



VOUS SOUHAITEZ VOUS ENGAGER DANS LE LABEL "AMI DES AÎNÉS"® ?
CONTACTEZ LE RFVAA AU 03 45 18 23 20 OU À CONTACT@RFVAA.COM